

DES CITÉS INTERCULTURELLES

Parler de territoire sous-entend ancrage dans un lieu déterminé, plus ou moins étendu. Beaucoup quittent leur ancrage pour différentes raisons. Ils partent avec un bagage léger, laissent derrière eux ce qui accompagnait leur vie jusque-là. Certains traversent les océans au péril de leur vie pour gagner notre territoire. Celui qu'ils ont paré de tous leurs rêves d'une vie meilleure. Ceux qui arrivent sur le sol européen, arrivent sans papiers. Sans identité, sans maison, sans racines, sans être connu, reconnu. Et il arrive au milieu du pire que de belles initiatives naissent là où on ne les attend pas. Un exemple : les politiques de citoyenneté urbaine pour les résidents sans papiers.

Les entités locales sont les lieux de proximité par excellence. Conscient de l'importance du rôle que celles-ci ont à jouer en matière d'accueil des nouveaux arrivants dans la communauté locale, le Conseil de l'Europe a imaginé la création d'espaces favorisant les interactions et la création commune entre des personnes d'origines et de contextes culturels différents¹. Pour cela, encore faut-il que chaque personne soit reconnue en tant que citoyenne à part entière. C'est là que la problématique des personnes sans documents, sans permis de séjour officiels est en contradiction avec cette volonté affichée d'inclure chacun dans la dynamique locale. Comment en effet garantir à tous l'accès aux droits humains ?

Une vie digne pour tous

C'est l'un des objectifs poursuivis par ces projets de villes interculturelles. En Belgique, la dynamique "Commune hospitalière"² lancée par le CNCND en 2017 allait dans ce sens. De nombreuses communes se sont déclarées "hospitalières", en votant une motion qui les engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut. Cette campagne continue à vivre au niveau local. Représentants communaux, monde associatif, citoyens se sont associés pour mener des initiatives concrètes.

Si les objectifs qui sous-tendent l'initiative portée par le Conseil de l'Europe s'expriment de manière très différente de ceux décrits dans la dynamique "Commune hospitalière" portée par la plateforme Justice Migratoire – le Conseil de l'Europe parle de "vie utile et productive" – ils mettent en avant la nécessité de mener une vie digne, mais aussi de "contribuer" aux communautés locales ; un tremplin vers l'accès universel aux droits et services de base, "une obligation légale et éthique pour que santé et sécurité de ces personnes ne soient pas menacées". L'idée est que chacun puisse donner le meilleur de soi.

Le Conseil de l'Europe précise : "Ils ne représenteront donc pas une menace pour l'ordre public. Les municipalités choisissent de fournir un filet de sécurité constitué de services de base afin de s'acquiescer de leurs obligations en matière de droits

humains et d'humanisme". Dit comme cela, il y a de quoi surprendre... Et, un peu plus loin, à propos de l'importance des soins de santé pour tous, on lit : "... dans les communes personne n'a intérêt à voir se développer des foyers de maladies graves parce que des résidents n'auraient pas eu accès à des services de soins d'hygiène de base". Une vision très pragmatique...

Sur le terrain, la réalité rassure. ONG et organismes de santé publique collaborent avec les villes et bienveillance et écoute sont présentes dans ces approches portées par des organismes officiels parfois loin des réalités de terrain³.

Politiques inclusives

Ainsi, à **Varsovie**, des subventions financent 40% des activités de l'ONG *Doctors of Hope*, qui gère une clinique de santé avec des médecins bénévoles. En 2015, ces médecins ont soigné environ 8 000 résidents qui ne disposaient pas d'assurance maladie. Ce que réalise chez nous *Médecins du Monde* ou certaines Maisons médicales.

Par ailleurs, les villes sont encouragées à fournir un "jeton de résidence" officielle, tel qu'une carte d'identité municipale qui peut débloquent l'accès aux services municipaux. Soins de santé et de maternité (réguliers ou d'urgence), logement et éducation (jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire). A **Utrecht**, les personnes sans papiers ont accès à des prestations telles que des cours de langue, des cours d'entrepreneuriat et un enseignement général qui ailleurs sont réservés aux citoyens possédant des documents officiels. D'autres villes proposent le libre accès aux transports locaux ou le droit de participer à des consultations et à des activités culturelles dans le cadre du programme. Au Pays-Basque espagnol, **Getxo** donne un revenu minimum à tous les résidents avec ou sans papiers.

Le programme préconise de "délivrer (sur base volontaire ou automatique) une carte de résidence urbaine à tous les résidents, pas uniquement aux sans-papiers, afin d'éviter une éventuelle stigmatisation et de veiller à ce que les prestataires de services traitent tous les résidents de la même manière"

La ville de **Barcelone** inscrit tous les résidents locaux au registre national de l'état civil, ce qui garantit l'accès aux services publics municipaux et promet l'accès à d'autres services. La ville encourage la régularisation des personnes en situation irrégulière vivant dans la ville, dans les meilleurs délais.

Après les attentats de 2015, la ville de **Paris**, sous l'impulsion de sa maire Anne Hidalgo a instauré la carte de citoyenneté ; une manière d'encourager la participation citoyenne et de miser sur la solidarité plutôt que de laisser grandir un sentiment de colère et de vengeance. Cette carte citoyenne se veut le symbole d'une ville ouverte au monde. Quelques années plus tard ils sont 200 000 à la posséder ; parmi eux des personnes sans papiers.

Hors de l'Europe

Aux USA, la ville de **New York**, octroie, depuis 2014, la carte IDNYC qui permet à tous les résidents d'accéder aux services offerts par la ville. La carte fait office de pièce d'identité à part entière. Son titulaire peut ouvrir un compte bancaire dans certains établissements financiers. Elle donne accès aux bibliothèques publiques, aux musées, aux lieux culturels et donne droit à des réductions dans les cinémas, sur les médicaments sur ordonnance, les centres de remise en forme et de soins de santé, les supermarchés, les attractions... 1,3 million de personnes, soit un habitant sur 8, la possèdent dont 500 000 migrants sans papiers. N'importe qui peut obtenir cette carte, marquant ainsi sa solidarité avec les migrants. Des travailleurs sociaux visitent les quartiers et encouragent l'adoption de cette carte. Le travail se fait dans 25 langues de référence et il existe 15 bureaux locaux où s'inscrire. La ville de **Montréal** s'est déclarée "Ville engagée et responsable", exprimant sa volonté d'être ville accueillante et inclusive et d'offrir une protection et un accès à des services adaptés aux populations les plus vulnérables qui ont divers statuts de migration précaires.

"Villes sanctuaires"

Pour éviter que la possession de cette carte ne soit une porte ouverte au fichage des personnes sans permis de séjour, lorsqu'elles entrent en relation avec les institutions telles que cliniques, hôpitaux, écoles, refuges... le concept de "ville sanctuaire" a été créé. En font

partie, des juridictions qui ont adopté des politiques qui limitent la coopération des institutions locales avec les mesures d'application de la loi sur l'immigration ou leur participation à ces mesures. Aux USA, 300 juridictions fédérales et locales ne répondent donc pas aux demandes des services de l'immigration et des douanes en matière de détention de personnes. Par cette pratique, il s'agit de protéger les immigrants sans papiers (qui ne sont pas impliqués dans des activités criminelles) contre toute mesure de détention ou d'expulsion.

Au Royaume-Uni, la ville de **Sheffield** est ville sanctuaire depuis 2007. Elle a le soutien du conseil municipal et de plus de 70 organisations communautaires locales. Le Mouvement *City of Sanctuary UK* a soutenu le développement d'un réseau de plus de 100 groupes parmi lesquels des villages, des villes, des agglomérations et des régions. Sa mission est de "bâtir une culture de l'accueil, de l'hospitalité, de l'inclusivité qui permet aux personnes en quête d'un refuge de se sentir en sécurité partout où elles vont, de trouver des personnes qui les accueillent et comprennent pourquoi elles sont ici et d'avoir la possibilité d'être incluses dans toutes activités. Arts, santé, jardins, maternité, écoles et universités."³

Un peu partout, la notion d'appartenance à un territoire et la nécessité de créer les dynamiques favorisant ce sentiment d'appartenance gagnent du terrain en Europe et sur le continent américain. Alors que la montée de l'extrême droite fait craindre le pire, à une époque où les migrations vont s'intensifier au vu des catastrophes climatiques, des conflits, des conditions de vie de plus en plus difficiles dans bon nombre de régions du monde, toutes ces initiatives sont à encourager. On peut espérer que plus les villes s'inscriront dans ces projets, plus les législations aussi bien au niveau des Etats que de l'Union européenne adopteront des politiques inclusives pour les personnes en situation irrégulière.

Laurence Delperdange

1. www.coe.int/in/web/interculturalcities/about
 2. www.communehospitaliere.be
 3. Urban Citizenship, Botkyrka, Sweden, 28-29/11/18
Citoyenneté urbaine et migration sans papiers, note d'orientation, Fév. 2019



© V. Linder pour www.histoires-digitales.be



ISI informatique



Wallonie



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

